

10 - LE QUADRILATÈRE DU CHAMP-DE-MARS EST UN DES ENSEMBLES LES PLUS COMPLETS DE LA BELLE ÉPOQUE, MAIS IL NE BÉNÉFICIE D'AUCUNE PROTECTION PATRIMONIALE ET LE PROJET VA ENCORE LE BANALISER

On est frappé par le niveau de détail de l'avis rendu par l'Autorité environnementale. Le ministère de la Culture, quant à lui, semble être aux abonnés absents. Le Champ-de-Mars et les rues adjacentes constituent pourtant l'un des secteurs de la Belle Époque les plus cohérents à Paris. Il ne bénéficie d'aucune protection. La tour Eiffel n'est même pas classée aux Monuments historiques, mais simplement inscrite à l'inventaire complémentaire. Le projet ONE1 rehausse la pelouse centrale en l'entourant de blocs de granit lourdingues absolument étrangers à la finesse d'origine. Les vases Médicis ainsi que les bancs en pierre sont tous à moitié cassés et rien n'est envisagé à leur sujet. Cela ne l'est pas davantage en ce qui concerne la dernière statue de l'allée Paul-Deschanel qui a été enlevée et dont le bassin où elle se reflétait sert désormais de vide-poche. On prévoit de remplacer, place Rueff, le bassin central et ses figures fluviales par un bac carré métallique noirâtre (phase après JO). La perspective à la française est sans arrêt bouchée par un bric-à-brac où excelle particulièrement la société de la tour Eiffel. Ce qui manque dans le projet, c'est donc, avant tout, une prise en compte de la dimension patrimoniale.